

Intitulé du poste : Urbaniste stagiaire intéressé.e par l'expérimentation

<u>Nature de la mission</u>: assistance à la récolte, au traitement, à la documentation et à la résolution des blocages rencontrés par divers porteurs de projet dans leurs expérimentations urbaines et architecturales. Les champs d'expérimentation sont les suivants: urbanisme, politiques publiques, politiques locales, culture professionnelle des élus et techniciens, réglementation, évolutions législatives.

<u>Lieu d'exercice</u>: Paris 11^{ème}, avec de rares déplacements éventuels sur les sites des projets partout en France.

<u>Contrat et rémunération mensuelle :</u> Gratification légale – 35h / semaine, prise en charge du titre de transport - 50%

Durée : Stage de 6 mois à partir de mi-avril 2022

<u>Disponibilité</u>: Temps plein

Équipe: travail au sein d'une équipe d'environ 10 personnes, sous la responsabilité de la cheffe de mission, supervisé par l'équipe de direction (Paul Citron, Laura Petibon et Sophie Ricard), coordonné par Caroline Niémant, secrétaire générale, en collaboration avec le président d'honneur de l'association (Patrick Bouchain).

Contexte d'activités liées à la mission

La Preuve par 7 est une démarche expérimentale d'urbanisme et d'architecture née en 2018 à l'initiative de Patrick Bouchain, qui travaille avec des porteurs de projets urbains, d'équipements, d'habitat, en cours de développement à travers toute la France, à 7 échelles territoriales : le village, le bourg, la ville moyenne, le territoires métropolitains, la métropole, l'équipement public désaffecté, ou encore le territoire d'outre mer. Elle a été fondée par Notre Atelier Commun, Plateau Urbain et Palabres.

L'objectif de la démarche est de promouvoir le recours à des approches inédites pour mettre en place des projets au service du territoire concerné, dessiner de nouvelles manières de construire la ville collectivement, et revendiquer un droit à l'expérimentation par les montages et les usages.

Au sein de la la Preuve par 7, la mission « déblocages » travaille à repérer les blocages rencontrés par les porteurs de projets alternatifs dans le champ de l'urbanisme et de l'architecture, à les analyser et à proposer des solutions adaptées : recueil des solutions déjà existantes, réunion des parties prenantes idoines, choix du dispositif adapté, adaptation du cadre juridique, évolutions réglementaires ou législatives, mécanismes de dérogation ou d'expérimentation possibles, formation des élus ou des techniciens... Les méthodes déployées durant la mission ainsi que les divers dispositifs utilisés font l'objet d'une documentation précise (via une description du travail effectué et le recueil de documents utiles) afin d'être versés dans le centre de ressources et de documentation développé par l'équipe de la Preuve par 7. Ce centre de ressources documente des démarches expérimentales en urbanisme et architecture, pour partager des outils, manières de faire qui ont fait leur preuve, ou encore des réflexions inspirantes.

Soutenue par les ministères de la Transition écologique et de la Culture, par l'ANCT, et avec la Fondation de France comme partenaire, la Preuve par 7 expérimente ces questions en soutenant des projets en cours, et s'attelle à documenter et transmettre les enseignements de ces démarches à l'œuvre partout en France.

Ainsi, la Preuve par 7 se présente comme un laboratoire d'innovations publiques et citoyennes pour :

- o promouvoir la résidence territoriale et architecturale comme mode d'ancrage sur le terrain : occuper durablement un site de projet, prendre en compte les temporalités intermédiaires, par une permanence pour mener un travail de programmation ouverte, construite avec les usagers
- o réunir un trio d'acteurs : société civile/ opérateur /élus autour d'un enjeu de société et d'urbanisme : santé, éducation, culture, alimentation, ...pour y répondre de manière concrète et transversale
- o mobiliser et impliquer les différents services déconcentrés de l'Etat pour expérimenter dans l'action publique
- o promouvoir le réemploi du déjà-là
- o revendiquer un droit à l'expérimentation par des montages innovants et adaptés aux contextes locaux (réglementaires, juridique, financiers et par les usages).
- o rassembler, outiller et documenter ces démarches expérimentales via un centre de ressources et une chaire partenariale chaire EFFET pour que bien d'autres puissent s'en emparer.

www.lapreuvepar7.fr

Missions:

La Preuve par 7 recherche un.e urbaniste qui souhaiterait participer au développement de la mission « déblocages ».

En appui et en soutien de l'équipe, le ou la stagiaire travaillera sur les différents axes de la mission:

- recueil, traitement et analyse des blocages (juridiques, réglementaires, de cultures professionnelles) rencontrés par les porteurs de projets d'architectures/urbanisme
- rencontre des porteurs de projet, approfondissement des problèmes rencontrés, réunion des parties prenantes
- identification de pistes de résolutions ou d'actions pouvant aider à résoudre les problèmes rencontrés
- animation des échanges entre les parties prenantes pour la résolution des problèmes : porteurs de projet, services de l'État, experts, chercheurs, etc.
- participation à la rédaction de propositions sous forme de plaidoyer à destination de l'administration ou des institutions concernées par les évolutions à mettre en place

A cette mission pourront s'ajouter les missions secondaires suivantes menées de concert avec l'équipe du Centre de ressources de la Preuve par 7 :

- contribution à la veille et au recueil de documents / initiatives / projets expérimentaux pour le Centre de ressources
- participation à la rédaction de fiches pour le centre de ressources
- participation à des évènements publics (conférences, tables rondes, cours ou formations) visant à transmettre et promouvoir la démarche auprès des professionnels de l'urbanisme et du grand public.
- Sophie guyron

Selon ses appétences et compétences propres, le ou la stagiaire pourra accompagner et appuyer l'équipe sur des sujets spécifiques. Les contours de la ou les missions qui lui seront confiée(s) seront définis ensemble.

Connaissances et compétences particulières mobilisées :

Voici les connaissances et compétences attendues pour ce stage :

- O Posséder des facilités rédactionnelles, de synthèse et de présentation des documents produits
- O Avoir une bonne connaissance du cadre administratif territorial français et des enjeux des projets en urbanisme, architecture et immobilier

- O Travailler avec rigueur, méthode, organisation.
- Savoir analyser des situations de projet et repérer les solutions pertinentes pour aider les porteurs de projet
- Capacité d'adaptation, autonome, enthousiaste, dynamique, curieux.se

Le ou la stagiaire pourra aussi profiter de son stage pour acquérir ou développer progressivement les compétences suivantes :

- O Travailler avec une variété d'interlocuteurs : experts, élus, associations / acteurs locaux, habitants / usages, partenaires privés et publiques...
- O Expérimenter des manières de faire alternatives
- o Travailler en équipe
- O Réaliser des podcasts (travail préparatoire, prise de son, montage)

Profil recherché :

Master 2 ou équivalent dans un ou plusieurs des champs suivants : urbanisme, sciences politiques, sciences humaines et sociales, droit de l'urbanisme, architecture et paysage avec une spécialisation urbanisme et aménagement

Profils appréciés: Formation pluridisciplinaire, expériences de terrain

• Contact : Envoyez-nous votre CV et lettre de motivation à Sarah Boujardine - sarah.boujardine@lapreuvepar7.fr